

SOLIDARITÉS

ACTION SOCIALE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 26 mai 2015 portant nomination à la commission centrale d'aide sociale

NOR : AFSA1530389A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n° 86-17 du 6 janvier 1986 adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé, et notamment l'article 53 modifiant les articles 126 à 129 du code de la famille et de l'aide sociale ;

Vu le décret n° 54-611 du 11 juin 1954 portant règlement d'administration publique pour l'application des dispositions générales du décret n° 53-1186 du 29 novembre 1953 relatif à la réforme des lois d'assistance, modifié par le décret n° 55-191 du 2 février 1955, le décret n° 56-546 du 1^{er} juin 1956 et le décret n° 60-250 du 18 mars 1960 ;

Vu le décret n° 90-1124 du 17 décembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la commission centrale d'aide sociale et des commissions départementales d'aide sociale ;

Vu le courrier de désignation de M. François PAUL DU BOIS DE LA SAUSSAY de la garde des sceaux, ministre de la justice, du 30 avril 2015 ;

Vu la lettre de proposition de nomination de M. Jacques MIGNAUX du vice-président du Conseil d'État en date du 23 mars 2015,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés présidents de section à la commission centrale d'aide sociale :

M. François PAUL DU BOIS DE LA SAUSSAY, magistrat honoraire à la cour d'appel de Paris, en remplacement de M. Jean-Claude BOILLOT, conseiller référendaire à la Cour des comptes, qui a demandé à être déchargé de cette fonction.

M. Jacques MIGNAUX, ancien conseiller d'État en service extraordinaire, en remplacement de M. Bernard SELTENSPERGER, magistrat, conseiller à la cour d'appel de Paris, qui a demandé à être déchargé de cette fonction.

Article 2

La directrice générale de la cohésion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 26 mai 2015.

Pour la ministre et par délégation :
*La cheffe de service,
adjoite à la directrice générale
de la cohésion sociale,*
V. MAGNANT